

L'AVENIR ENSEMBLE

Nov 2018 - N°1

LE MOT DU PRÉSIDENT

La France doit croire en ses territoires ruraux !

Depuis plusieurs mois maintenant, le mécontentement s'installe dans les territoires. Si les problématiques dans les départements ruraux ne datent pas d'hier, le sentiment d'abandon s'intensifie particulièrement ces derniers mois. A la désertification médicale, à la fermeture des services publics, aux manques de moyens sont venus s'ajouter de nouvelles mesures « ruralicides » comme l'abaissement de la vitesse à 80 km/h et maintenant l'augmentation du prix des carburants... Les citoyens ruraux en ont assez. Ils sont lassés de tant d'indifférence.



Pourtant, nos territoires sont de véritables atouts pour notre pays. Ils regorgent d'opportunités. Comme l'ensemble des élus du groupe L'Avenir Ensemble, je crois sincèrement dans la France des territoires. C'est pour cette France que, malgré le contexte, nous nous battons quotidiennement !

Guillaume LEPERS
Président du groupe L'Avenir Ensemble

Le Mot du Président P. 1

En séance P. 2

En Bref P. 2

Dans les cantons P. 3

Tribune libre P. 4

**Retrouvez également
L'Avenir Ensemble
sur les réseaux sociaux**



L'Avenir ensemble
Pour un nouveau Lot-et-Garonne

www.lavenirensemble.net

EN SEANCE

TOURISME FLUVIAL : LE DEPARTEMENT DOIT AVOIR UNE POLITIQUE COHERENTE EN LA MATIERE.

Lors de la commission permanente de septembre, la question de la navigation en Lot-et-Garonne a été abordée. L'occasion pour les élus du groupe L'Avenir Ensemble de rappeler l'importance d'une politique cohérente en la matière. **Le tourisme fluvial est un atout que le Département se doit de développer.**

Line LALAURIE a ainsi rappelé la nécessité d'engager le dialogue avec Voies Navigables de France (VNF) afin, à terme, de réouvrir la liaison fluviale entre le Lot et la Baïse via la Garonne.

Autre point important sur le sujet, abordé par Laurence DUCOS, la nécessité de s'engager sur le financement des travaux de l'écluse de Fumel. Il serait absurde de réaliser des investissements sur l'écluse de Saint-Vite pour ne gagner que trois kilomètres navigables. Engageons la suite !

CENTER PARCS : LE PROJET DOIT BENEFICIER AU LOT-ET-GARONNE.

La session spéciale d'octobre aura permis de lancer, avec la création de la société d'économie mixte locale, la première étape de la réalisation du projet « Center Parcs » en Lot-et-Garonne. **Pierre CHOLLET, au nom du groupe, a réaffirmé son soutien à ce projet : « Cette implantation sera un véritable atout pour notre territoire ! »**

Néanmoins, il a également appelé la majorité à toute la vigilance nécessaire sur ce dossier notamment sur les retombées économiques. **« Il est essentiel que le Département s'engage pleinement en faveur des entreprises lot-et-garonnaises. Il nous faut être particulièrement offensifs sur cet aspect afin que l'économie locale bénéficie réellement des retombées attendues ».**

Il a également tenu à souligner la nécessité de préparer et former la main d'oeuvre locale. Il faut anticiper, dès à présent, les besoins afin que la création d'emplois profite pleinement aux Lot-et-Garonnais.



DR - crédits L'Avenir Ensemble

EN BREF

Lac de Caussade : un changement de posture incompréhensible !

Après des mois de travail avec l'ensemble des acteurs pour monter un projet équilibré à tous les points de vue (finances, impact écologique...), et maintenant que les travaux ont débuté, le gouvernement a décidé de faire annuler l'arrêté préfectoral d'autorisation de la construction du Lac de Caussade. Un changement de posture incompréhensible que Guillaume LEPERS, Président du groupe L'Avenir Ensemble, n'a pas manqué de dénoncer, réaffirmant son soutien à la Chambre d'Agriculture sur ce dossier. « Cette retenue est essentielle pour le territoire et l'avenir des agriculteurs qui y sont installés » a-t-il rappelé.

Feu vert pour la construction de l'échangeur Agen-Ouest.

Le Conseil d'Etat a récemment validé le projet du nouvel échangeur Agen-Ouest. Une très bonne nouvelle pour le territoire ! Espérons que cette dynamique relance afin les dossiers du dédoublement de la RN21 et du barreau de Camélat, infrastructures essentielles au désenclavement du département.

Gratuité des transports scolaires : double facture pour les Lot-et-Garonnais.

Alors que le Département paie déjà la gratuité du transport scolaire depuis le transfert de la compétence à la Région (1,8 million d'euros de transfert de charge supplémentaire), le Conseil Régional a décidé de supprimer cette gratuité pour les usagers à la rentrée 2019. Une promesse de campagne de la majorité départementale qui coûte aujourd'hui particulièrement cher ! Les familles lot-et-garonnaises paieront donc deux fois la facture !

DANS LES CANTONS

CANTON DU CONFLUENT : LAURENCE DUCOS PRESENTE AU FORUM DES SPORTS D'AIGUILLON.



Présente, cette année encore, au Forum des Sports organisé par le Sporting Club Aiguillonnais (SCA) le 9 septembre dernier, Laurence DUCOS, conseillère départementale, a souhaité réaffirmer son soutien et son attachement au monde associatif. Elle a tenu à féliciter « l'engagement des bénévoles qui dynamise la vie sur la commune et dans l'ensemble du territoire ». « Ce forum fait partie des belles manifestations de notre canton » a-t-elle expliqué.

Lors de cette journée, il était proposé de nombreuses animations et démonstrations dont le traditionnel « parcours sportif » des pompiers. Une nouveauté pour 2018, la course randonnée « Les Défoulées du confluent » à laquelle, Laurence DUCOS a tenu à participer.

PREMIERE CONFERENCE REUSSIE POUR « ENERGIES LOT-ET-GARONNE » !

Le 21 septembre dernier avait lieu à Tonneins la première conférence de l'association Energies Lot-et-Garonne. Les Conseillers Départementaux du groupe L'Avenir Ensemble ont répondu présents à cette invitation.

En présence de Ludovic MARTINEZ, directeur de cabinet du Maire de Bordeaux, Richard BOESPFLUG, Président des Gîtes de France 47, Christophe ZUGAJ, directeur de la communication du groupe De Sangosse et Antoine ANDRE, co-fondateur et président de Kokoji, cette première conférence sur le thème « Lot-et-Garonne : rendez-vous en terre inconnue ? » a été particulièrement appréciée. Elle a permis de débattre d'une question essentielle : l'attractivité du territoire lot-et-garonnais.



DR - crédits L'Avenir Ensemble

CANTON DU LIVRADAIS : LES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX MOBILISES POUR LES MARCHES DES PRODUCTEURS DE SAINTE-LIVRADE.

Chaque année, durant la période estivale, la Municipalité de Sainte-Livrade-sur-Lot et la Chambre d'Agriculture de Lot-et-Garonne s'associent pour



organiser des « Marchés de producteurs » dans la commune.

Tous les vendredis soirs de mi-juillet à mi-août, c'est une dizaine de producteurs locaux (viandes, bière, miel, chocolat, légumes...) qui s'installent sur la place avec pour objectif de faire découvrir aux consommateurs les produits « du coin ».

Séverine BESSON et Jacques BORDERIE, tous deux conseillers départementaux et adjoints à la Mairie de Sainte-Livrade, sont très fiers de cet événement et ne manquent pas de s'impliquer, chaque année, dans l'organisation.

« La promotion des produits locaux est un élément essentiel pour l'agriculture de notre territoire » explique Séverine BESSON.

CLEMENCE BRANDOLIN-ROBERT

Conseillère départementale Agen 4,
Adjointe à la Mairie d'Agen.



DR - crédits CBR

La problématique des centres-bourgs est au cœur des préoccupations dans nos territoires. Le centre-ville est le lieu du lien social où les gens se rencontrent, consomment, vivent, se promènent. Or, aujourd'hui, le centre-ville est concurrencé par le développement

des périphéries, la montée en puissance d'internet, les problèmes d'accessibilité et de mobilité. Aussi, nous nous devons de prendre en compte toutes ses évolutions et d'être plus actifs que jamais sur le sujet.

Conseillère départementale mais aussi élue locale en charge de ces questions à la Mairie d'Agen, je suis convaincue qu'il faut appréhender la problématique avec une vision globale.

Tout d'abord, ils nous appartient d'avoir des véritables projets d'aménagements urbains pour que nos centres-villes soient attractifs. Ils doivent être agréables pour le chaland, donner envie aux entrepreneurs d'investir et aux habitants d'y vivre. Nous nous devons de prendre à bras le corps la thématique de l'habitat. Dans un centre ville dynamique on y vit, les familles doivent pouvoir s'y loger dignement. Le parc de logements, souvent dégradé et vacant dans de nombreux territoires, doit être renouvelé. L'investissement privé doit être encouragé. Nous nous devons enfin de travailler

dur pour maintenir un maximum de services en centre-ville. En effet, la destination shopping ne doit pas être le seul élément déclencheur d'une visite en centre ville. Il faut des flux contraints qui conduisent les administrés à aller au centre ville et donc des services. Cela induit une réflexion sur la cohabitation de ces activités diverses (le foncier, le stationnement), la mise en œuvre d'actions pro-actives pour les maintenir. Le centre-ville doit enfin être un lieu d'animation et de convivialité, où les habitants se retrouvent pour passer des moments de détente, de loisirs, de vivre ensemble.

C'est avec ces objectifs en tête que la ville d'Agen a candidaté et a été retenue au sein du programme «Action Coeur de Ville». Je vois dans ce programme un atout indéniable : mettre autour de la table tous les acteurs capables d'appréhender le centre-ville dans toute sa diversité. Mais ce programme n'apporte, aujourd'hui, pas toutes les solutions et notamment aucun levier financier qu'attendaient les municipalités qui portent les investissements nécessaires à la dynamisation de nos centres-villes.

Il est aujourd'hui urgent d'avoir en France, dans nos villes moyennes et nos centres-bourgs ruraux, une politique volontariste conduite par toutes les strates de collectivités et par l'Etat, pour maintenir notre modèle d'organisation sociale autour de nos centres-villes garants du vivre ensemble et du collectif.

« Ma priorité d'élue : militer pour des centres-villes dynamiques ! »

SOUTENEZ-NOUS !

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Courriel :

Je souhaite recevoir le bulletin L'Avenir Ensemble : par courrier par courriel

Dons à l'ordre de : Association l'Avenir Ensemble - BP 50116 - 47004 Agen cedex